

Compte rendu du 2ème Conseil d'école - Jeudi 03 mars 2017-

Ordre du jour :

- Bilan des effectifs.
- Vie de l'école : sécurité, numérique, règlement de cour, santé.
- Suivi des projets pédagogiques des classes.
- Bilan financier de la coopérative scolaire.
- Vote des horaires scolaires 2017/2019.
- Suivi des actions péri-scolaires: ALAE / NAP et Association des Parents d'Elèves.
- Relation école/mairie : travaux effectués et à prévoir.
- Questions diverses inscrites à l'ordre du jour.

Présents :

Enseignants : Mme Fabre, Mme Dauxou, M. Gardé, M. Capello.

Mairie : M. Cabot, M. Krouk.

Parents délégués : Mme Mounier, Mme Tallant.

Personnel ALAE/NAP : Mme Rey Fabienne

Atsem : Mlle Rey Pauline.

Excusés :

Mlle Beaujolin (coordinatrice RER)

Mme Cottonnat (Inspectrice de l'éducation nationale)

Mme Amer-Said et Mme Dalla riva (parents délégués)

1) Rentrée scolaire 2016/2017 :

Effectifs (2ème trimestre):

<u>Maternelle</u> : M. Gardé	TPS : 3	PS : 8	MS : 11	= 22
<u>GS-CP</u> : Mme Dauxou	GS : 11	CP: 13		= 24
<u>CE</u> : Mme Fabre	CE1: 11	CE2 : 13		= 24
<u>CM</u> : M. Capello	CM1 : 8	CM2 : 16		= 24

Soit un effectif total de **94 élèves**

Evolution des effectifs: + 3 élèves de TPS Janvier / - 5 élèves (entre décembre et février) pour déménagement. / + 1 élève (CE1).

2) Vie de l'école :

- **LSU (livret scolaire unique) et cahier de progrès :** Utilisation des nouveaux outils par les enseignants depuis janvier.

LSU : Livret plus synthétique pour les cycles 2 et 3, construit sous un format unique au niveau national.

Le cahier de progrès pour les maternelles a été élaboré par les enseignants de l'école. Les compétences ne sont plus appréciées selon un système acquis/non acquis mais uniquement lorsqu'elles sont acquises par l'élève. Un système de codage par couleur permet de visualiser à quel moment de la scolarité en maternelle la compétence aura été acquise.

Sécurité : Courant mars un exercice incendie et un exercice PPMS seront programmés.(dates encore non précisées). Le scénario « tempête » sera retenu pour l'exercice PPMS. Le service périscolaire sera dorénavant convié pour assister à chaque exercice de sécurité.

Règlement de cour : Constat d'un comportement plus indiscipliné des élèves dans la cour de récréation et une transgression trop fréquente des règles. La transformation des locaux de l'école (préau, cabane) nécessite de répreciser les règles.

Un corpus de règles de la cour a été élaboré par les enseignants et sera présenté aux élèves de chaque classe afin de les expliquer et les comprendre. Les élèves pourront discuter de ces règles et éventuellement les modifier avec accord des enseignants.

Ce règlement sera présenté au service péri-scolaire pour harmoniser les règles.

Numérique : Mise en service de l'ENT depuis décembre pour la classe CM. L'utilisation de cet outil par les élèves est simplement pour la consultation de documents mis en ligne par l'enseignant de la classe.

Santé : Trop d'enfants malades reviennent à l'école alors que leur état de santé ne le permet pas. Ceci implique une rechute de santé de l'enfant et un risque de contamination des autres personnes. Nous en appelons à la responsabilité des parents pour qu'ils gardent à la maison leur enfant le temps nécessaire à un bon rétablissement.

Egalement de nombreux élèves attrapent des poux fréquemment. Il est rappelé que ces parasites se transmettent très rapidement entre élèves et qu'il convient de traiter efficacement les enfants.

Un traitement doit aussi être réalisé sur l'ensemble des affaires en contact avec le tête de l'enfant (lit, coussin, appui-tête voiture, bonnet,...)

Le directeur de l'école peut remettre aux familles qui le souhaitent des brochures conseils de l'INPES (Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé) sur ce sujet là. Des conseils peuvent aussi être donnés par le médecin scolaire.

3) Projets pédagogiques 2ème trimestre :

Projets RER (financés et décidés en conseil de RER)

<u>Maternelle/CP</u>	<u>CE</u>	<u>CM</u>
<p><u>Musique :</u> Concert « l'histoire de Babar » à la Halle aux grains à Toulouse (03/02) avec l'orchestre National du Capitole. + interventions en classe d'un musicien professionnel.</p> <p><u>EPS :</u> Participation aux randonnées de l'Andouquette (09/11) et du Puy st Georges (30/03).</p>	<p><u>Littérature :</u> Accueil de l' auteur Kochka en classe (23/03)</p> <p><u>Musique :</u> Concert « l'oiseau de feu » à la Halle aux grains (17/03) avec l'orchestre National du Capitole. + interventions en classe d'un musicien professionnel.</p> <p><u>EPS :</u> Activité randonnée(15/11)</p>	<p><u>Sciences :</u> intervention en classe sur 2 séances des animateurs Trifyl (sensibiliser au tri des déchets) et visite de la déchetterie et du centre de tri de Blaye les Mines (22/02)</p> <p><u>Littérature :</u> rencontre d'un-auteur illustrateur de BD, Théo Calmégane le 28/03 à la médiathèque.</p>

<p><u>Littérature</u> : Accueil de l'auteur Cécile Bonbon.(27/03)</p> <p><u>Sécurité routière</u> : Utilisation d'une piste routière prêtée par la MAIF.</p>		<p><u>Histoire</u> : Participation au concours départemental « <i>Sur les traces de G. de Lapérouse</i> ».</p>
--	--	--

Projets ECOLE (financés et décidés en conseils des maîtres de l'école)

<u>Maternelle/CP</u>	<u>CE</u>	<u>CM</u>
<p><u>Spectacle théâtre</u> : <i>La 1ere neige</i> (02/12) et <i>Chemin faisant</i> (09/03)</p> <p><u>Cinéma (sauf maternelle)</u>: Séance <i>le Mécano de la Général</i> (24/11) >Non participation de la classe pour le 2ème trimestre (contenu du film non adapté à l'âge des enfants)</p> <p><u>Sécurité routière</u> : Animation sur la sécurité avec un jeu offert par la caisse locale de Groupama.</p> <p><u>Littérature (sauf maternelle)</u> : Participation au projet « Les Incorruptibles » en lien avec la médiathèque de Valderies.</p>	<p><u>EPS</u> : Cycle piscine terminé (10 séances réalisées) . Lourdeur dans l'emploi du temps annuel. Voir pour réduire l'an prochain à 8 séances et déplacer le créneau à une saison plus clémente.</p> <p><u>Cinéma</u> : idem GS/CP + <i>L'étrange Noël de M.Jack</i> (23/02)</p> <p><u>Spectacle théâtre</u> : <i>La grande évasion</i> (10/11) et <i>Le monde de Jeanne</i> (27/02)</p>	<p>EPS : Idem CE</p> <p><u>Cinéma</u> : idem GS/CP + <i>La prisonnière du désert</i> (23/02)</p> <p><u>Spectacle théâtre</u> : <i>La grande évasion</i> (10/11)</p> <p><u>Littérature</u> : Participation au projet « Les Incorruptibles » en lien avec la médiathèque de Valderies.</p>

- **Journée de Noël** : 16/12/16. Petit déjeuner + visite du père Noël et remise de cadeaux. Animation lecture d'albums par les CM aux différentes classes suivi d'une séance cinéma pour toutes les classes dans l'enceinte de l'école.

- **Voyage scolaire** : Du 29 mai au 2 juin 2017 à Sant Sernin sur Rance (Aveyron) pour les classes CE et CM.

Activités prévues : visite du château de Coupiac, des caves de Roquefort + bergerie, village de st Sernin, animation sciences sur les traces des animaux et les régimes alimentaires, la météorologie et le cycle de l'eau.

4) **Budget de la coopérative scolaire** (depuis septembre 2016)

CHARGES		PRODUITS	
Activités éducatives : sorties, transports, jeux pédagogiques, livres, petit matériel d'activités)	- 8457,97 €	Subventions mairie	+ 4000 €
Cotisations assurance école	- 198,90 €	Participations des familles à la coopérative	+ 760 €
Charges courantes	- 75, 56 €		
Achat de biens durables	- 716,22 €		
Total des charges	- 9448,65 €	Total des produits	+ 4760 €

5) **Horaires 2017/2019.**

Demande de l'inspection académique de procéder au vote des horaires de l'école pour les 3 prochaines années. Ce sujet ayant été évoqué lors d'un précédent Comité de pilotage des NAP, il a été décidé que les horaires seraient reconduits à l'identique pour la période évoquée.

6) **Relations école/mairie**

Travaux effectués :

- Réaménagement de la cour (zone de la cabane). Pose du gazon synthétique.
- Déplacement de l'armoire située dans le couloir des grands.
- Installation d'un tableau blanc aimanté et achat de rouleaux adhésifs blancs pour la classe de CE.

Demandes école :

- Installation d'étagères casiers en bois dans la classe CM.
- Installation d'un tableau noir dans la cour de récréation (préau).
- Problème dans le délai d'intervention du service informatique d'Equazys. 1 à 2 mois pour intervenir.

Demandes en cours :

- Installation de tampons aux pieds des chaises de la classe de CM.
- Renouvellement du mobilier de classe (tables et chaises) pour la classe de CE.
- Rafraîchissement des murs de la classe de GS/CP.

- Mise à disposition d'ATSEM pour la classe GS : La municipalité ne pourra pas assumer financièrement l'emploi d'une personne supplémentaire. L'équipe enseignante devra trouver une réorganisation pédagogique différente pour la prise en charge des GS.

6) PERISCOLAIRE :

NAP : Les enfants ont préparé des danses et autres activités pour le Carnaval de l'école mais le défilé du Carnaval a été annulé.(Décision APE).

Afin de ne pas pénaliser l'investissement des enfants dans la préparation de l'événement, une autre forme sera proposée le 31/03 à partir de 15h30 dans l'enceinte de l'école.

Au prochain trimestre, nouvelle intervention du club cycliste de Blaye pour le temps NAP.
Prise de contact avec le club de football de Valderies et un club de badminton.

Egalement, une intervention de deux assistants en langues étrangères italien est prévue d'ici la fin de l'année. Les enfants profiteront d'activités sur le thème de l'Italie.

-L'APE (association des parents) : L'APE regrette la faible participation des parents aux réunions organisées d'où l'annulation du carnaval de la forme initialement prévue.

7) Questions et informations diverses :

Questions/Remarques des parents :

- Des soucis relationnels ont été évoqués entre les enfants de CE et l'enseignant remplaçant de Mme Fabre (fin janvier/début février). Certains enfants ne voulaient plus se rendre à l'école par peur de l'enseignant :

Réponse apportée : Ce genre de soucis doit être communiqué au directeur de l'école au moment où ils se déroulent. M.Capello peut servir d'intermédiaire entre les parents et les enseignants si besoin. Si toutefois ces enfants ressentent encore des craintes pour venir à l'école, Mme Fabre enseignante titulaire de la classe doit en être informée.

Fait à Valderies,
le 10/03/17

M.Capello, Directeur de l'école.